

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DE ST MAURICE D'ARDECHE
Du 05 OCTOBRE 2026 à 18h30**

Présents : Mrs BACCONNIER – EGGER – GIRARD – BLEUSE – PAENEN
Mmes RIEU – LAURIOL – DOCKWILLER – BROT
Absents : Mme VOLLE – M. RIGAUD

Délibération subvention exceptionnelle à SAMANIM

Monsieur le Maire propose de verser une subvention exceptionnelle à l'association SAMANIM d'un montant de 550 Euros.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents,

ACCEPTE de verser une subvention exceptionnelle à l'association SAMANIM d'un montant de 550 Euros.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au compte 65748 du budget 2026.

Délibération subvention DETR

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il convient de refaire une partie de la toiture de l'église qui est vétuste le devis de l'entreprise BENCARDINO s'élève à 25.805,00 Euros HT, il convient de demander une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de présents,

DECIDE d'approuver les travaux de réfection de la toiture de l'Eglise.

SOLLICITE une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR.

Commissions communautaires

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de nommer un délégué titulaire et un suppléant pour chaque commission de la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche :

Commissions	Titulaires	Suppléants
AGRICULTURE	Cécile LAURIOL	Christophe RIGAUD
URBANISME	Jean-Jacques GIRARD	Christophe RIGAUD
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Jean-Jacques GIRARD	Stéphanie RIEU
HABITAT	Jean-Jacques GIRARD	Stéphane PAENEN
TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE	Luc EGGER	Carmen BROT

ENFANCE, JEUNESSE, FAMILLES ET COHESION SOCIALE	Carmen BROT	Isabelle VOLLE
PETITE ENFANCE	Carmen BROT	Stéphanie RIEU
MOBILITES	Wilfried BLEUSE	Stéphane PAENEN
INFRASTRUCTURES ET BATIMENTS	Nathalie DOCKWILLER	Wilfried BLEUSE
DECHETS	Jean-Jacques GIRARD	Carmen BROT

Divers

- Organisation de l'apéritif offert aux bénévoles de l'Ardéchoise qui aura lieu vendredi 9 octobre à 19h.
- Monsieur le Maire demande aux conseillers si quelqu'un est intéressé pour l'accompagner au congrès des maires de l'Ardèche qui aura lieu le 22 octobre au Pouzin ainsi que pour le congrès des Maires de France qui aura lieu à Paris les 24,25 et 26 novembre.
- Devis de l'entreprise DMEA pour la peinture des poutres de la salle polyvalente pour un montant de 1244 € TTC. Le conseil municipal donne son accord.
- Le géomètre est passé pour le chemin du Boudenas, il conviendra d'acheter 714 m².
- Le géomètre est également venu pour déterminer les limites pour le chemin Neuf, il propose de faire un alignement avec les bordures.
- Un devis a été demandé pour le changement de deux portes d'entrées pour l'appartement au-dessus de la mairie et pour celui du rez-de-chaussée de la cure. Le conseil municipal donne son accord.
- Monsieur le Maire informe le conseil municipal du courrier de Monsieur ROCHE-RANCHIN Vincent qui sera diffusé à tous les conseillers.

La séance est levée à 20h45